

**Canada  
Province de Québec  
M.R.C. de Beauharnois-Salaberry  
Municipalité de Saint-Stanislas-de-Kostka**

**2017/06/22**

Procès-verbal de la **séance extraordinaire** du conseil de la Municipalité de Saint-Stanislas-de-Kostka, tenue **le 22 juin à 19 h 00** au Centre municipal situé au 221 rue Centrale, sous la présidence de la mairesse, M<sup>me</sup> Caroline Huot.

Sont présents les conseillers suivants :

M. Sébastien Frappier  
M. Camille Deschamps  
M. Réjean Dumouchel

MM. Michel Taillefer et Mario Archambault sont absents.

M. Maxime Boissonneault, directeur général et secrétaire-trésorier, est aussi présent.

Conformément aux articles 152 et 153 du Code municipal du Québec, le directeur général et secrétaire-trésorier a donné par écrit un avis spécial de convocation de la séance extraordinaire de ce jour à tous les membres du conseil. Les membres du conseil constatent avoir reçu la signification de l'avis tel que requis par la loi.

#### **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Les membres présents à l'ouverture de la séance, formant quorum, la séance est déclarée ordinairement constituée par la présidente.

**2017-06-22-171**

#### **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du conseil renoncent à la lecture de l'ordre du jour ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par M. Camille Deschamps  
- Que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

Adoptée

#### **AVIS DE MOTION SUR LE RÈGLEMENT NUMÉRO 329-2017 CONCERNANT LE PLAN D'URBANISME**

Monsieur Réjean Dumouchel, conseiller, présente un avis de motion à savoir qu'un règlement sera adopté par le conseil municipal à une séance ultérieure concernant le plan d'urbanisme et visant également à remplacer le règlement numéro 145-2002 concernant le plan d'urbanisme ainsi que ses amendements à ce jour

#### **AVIS DE MOTION SUR LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 330-2017**

Monsieur Sébastien Frappier, conseiller, présente un avis de motion à savoir qu'un règlement sera adopté par le conseil municipal à une séance ultérieure concernant le règlement de zonage numéro 330-2017 et visant également à remplacer le règlement de zonage numéro 146-2002 ainsi que ses amendements à ce jour.

#### **AVIS DE MOTION SUR LE RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT NUMÉRO 331-2017**

Monsieur Camille Deschamps, conseiller, présente un avis de motion à savoir qu'un règlement sera adopté par le conseil municipal à une séance ultérieure concernant le règlement de lotissement numéro 331-2017 et visant également à remplacer le règlement de lotissement numéro 148-2002 ainsi que ses amendements à ce jour.

### **AVIS DE MOTION SUR LE RÈGLEMENT DE CONSTRUCTION NUMÉRO 332-2017**

Monsieur Réjean Dumouchel, conseiller, présente un avis de motion à savoir qu'un règlement sera adopté par le conseil municipal à une séance ultérieure concernant le règlement de construction numéro 332-2017 et visant également à remplacer le règlement de construction numéro 147-2002 ainsi que ses amendements à ce jour.

### **AVIS DE MOTION SUR LE RÈGLEMENT DE PERMIS ET CERTIFICATS NUMÉRO 333-2017**

Monsieur Sébastien Frappier, conseiller, présente un avis de motion à savoir qu'un règlement sera adopté par le conseil municipal à une séance ultérieure concernant le règlement de permis et certificats numéro 333-2017 et visant également à remplacer le règlement de permis et certificats numéro 149-2002 ainsi que ses amendements à ce jour.

### **AVIS DE MOTION SUR LE RÈGLEMENT SUR LES PLANS D'AMÉNAGEMENT D'ENSEMBLE NUMÉRO 334-2017**

Monsieur Camille Deschamps, conseiller, présente un avis de motion à savoir qu'un règlement sera adopté par le conseil municipal à une séance ultérieure concernant le règlement sur les plans d'aménagement d'ensemble numéro 334-2017 et visant également à remplacer le règlement sur les plans d'aménagement d'ensemble numéro 152-2002 ainsi que ses amendements à ce jour.

### **PÉRIODE DE QUESTIONS**

La présidente invite les personnes présentes à formuler leurs questions lors de la consultation publique subséquente à cette séance extraordinaire et portant sur les projets de règlements.

### **CLÔTURE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, la présidente déclare la clôture de la séance. Il est 19 h 03.

(original signé)  
Caroline Huot  
Mairesse

(original signé)  
Maxime Boissonneault  
Directeur général et secrétaire-  
trésorier